



Merci pour votre sollicitation, veuillez recevoir la réponse commune des candidats d'Europe Ecologie pour les élections européennes.

Pour le Président de la Commission :

- Ø Si vous êtes élu(e) député(e) européen(ne) enjoindez vous le candidat à la présidence de la Commission européenne de s'engager dès le début de son mandat à présenter **aux Parlement et Conseil un projet de statut d'association européenne inspiré du projet de statut, retiré en 2007 par Manuel Barroso ?**

Ce projet pourrait être préparé par une vaste consultation de la société civile.

Oui. Il est en effet indispensable d'officialiser le statut des associations et des acteurs de la société civile européenne. La démocratie européenne a besoin de ce lien entre les citoyens européens et les institutions européennes pour se développer. Cependant, en opposition avec les Commissions précédentes, les candidats d'Europe Ecologie pensent qu'il est nécessaire de distinguer les entités à but lucratif, des entités sans but lucratif. En effet, les inégalités de moyens, de personnels et d'accès aux institutions sont flagrantes entre les associations à but non lucratif et les différents lobbies du monde marchand. Europe Ecologie s'engage à travailler à la présentation d'un statut des associations ou des groupements d'associations à l'échelle européenne.

Pour la politique vis-à-vis des associations :

- Ø Si vous êtes élu(e) député(e) européen(ne) vous engagez-vous à mener une action afin **de simplifier les procédures d'accès aux fonds européens pour les associations, « moyennes et petites » notamment ?**

C'est une exigence qui peut s'obtenir dans le cadre de la procédure budgétaire. Dans certains cas les crédits européens peuvent être gérés à l'échelle des régions, avec moins de lourdeur administrative pour les projets associatifs, en

particulier concernant les délais de paiement.

Oui. Il faut non seulement simplifier les procédures d'accès aux fonds européens pour les associations, mais il est aussi nécessaire d'augmenter le budget alloué aux fonds européens. Europe Ecologie propose la mise en place de référents locaux de l'Union Européenne : « Bruxelles à deux pas de chez moi », pour toute ville de plus de 10,000 habitants. Cela permettrait d'aiguiller les acteurs locaux facilitant ainsi leurs démarches administratives quant à la demande de fonds tout en leur donnant une tribune directe à l'échelle européenne afin d'exprimer leur opinion. De plus, l'appropriation des fonds par les citoyens européens nous semble tout aussi indispensable. Dans une perspective de renforcer la participation citoyenne aux politiques européennes Europe Ecologie propose d'allouer un certain pourcentage des fonds européens à la décision citoyenne. Dans une perspective de budget participatif les citoyens et la société civile au niveau local pourraient ainsi décider de l'orientation d'une partie des fonds européens selon leurs priorités. Par ailleurs, nous proposons la mise en place d'aides directes aux suivis des projets afin que les petites et moyennes associations aient les moyens financiers et les capacités pour la mise en place de méthodologies efficaces, d'expertises de projet et de contrôles et d'études d'impact, leur facilitant ainsi la demande de fonds européens.

Ø Vous engagez-vous à réunir au moins deux « Agoras » par an sur des sujets d'intérêt général ?

Celles-ci pourraient être préparées avec des représentants des réseaux européens et des sociétés civiles des Etats membres afin de dégager des propositions portées par la suite par le Parlement dans sa politique législative (amendements des projets de directives et règlements).

Le dialogue civil à l'échelle de l'Union Européenne nous paraît indispensable dans une perspective démocratique, mais aussi d'efficacité des politiques européennes. Les candidats d'Europe Ecologie sont de longue date favorables à la proposition impulsée par Gérard Onesta au nom des Verts, d'Agoras citoyennes deux fois par an qui permettraient une représentativité globale de l'ensemble des acteurs associatifs européens. Les députés européen d'Europe Ecologie se sont battus pour la reconnaissance des acteurs de la société civile et essayent d'entretenir le plus possible des liens directs afin de donner une tribune aux associations à but non lucratif au sein du système institutionnel européen. Il faut ouvrir les institutions aux citoyens et aux associations de la société civile. Au delà des consultations qui doivent devenir plus transparentes, régulières et doivent responsabiliser les institutions, Europe Ecologie pense que

la démocratie participative est aussi un moyen de reconnaître le rôle indispensable des associations et de responsabiliser les politiques et les administrations européennes. C'est pourquoi, Europe Ecologie se bat pour le renforcement des outils de démocratie participative tel que l'Initiative Citoyenne Européenne qui pourraient permettre de réellement impliquer les citoyens et la société civile dans la prise de décisions à l'échelle européenne.

Pour les services publics :

Ø Etes vous prêt(e) à exiger que l'intergroupe "service public" soit reconduit au parlement européen ?

Oui. Il est indispensable que les parlementaires européens apportent une réflexion construite sur les services publics à l'échelle européenne. Partout en Europe, les écologistes défendent la notion de service public. Car tous les services ne sont pas destinés à être échangés sur un marché. Santé, éducation, transports en commun, distribution de l'énergie et associations culturelles : nous proposons d'offrir aux Européens des services du bien vivre au quotidien.

Ø Etes vous prêt(e) à **mener une politique de développement des services publics, du niveau local au niveau européen ?**
- **Avec la réglementation adéquate ? En appliquant enfin le traité de Lisbonne** (article 14, article 106§2, protocole N°26 sur les SIG, Charte des droits fondamentaux) ?

Il faut en effet savoir utiliser la législation existante ainsi que les pouvoirs attribués au Parlement Européen pour innover en renforçant le statut des services publics à l'échelle européenne mais aussi pour obtenir un réel budget permettant à l'Union Européenne d'investir pleinement dans la mise en place de services publics de qualité.

- En dégageant, au niveau européen, les crédits nécessaires pour cette priorité ?

Afin d'encourager et de développer des services publics européens dans des secteurs de biens communs où ils s'avèrent de plus en plus indispensables et qui pourraient être défini par toutes les parties prenantes et notamment la société civile.

Oui. Le budget européen doit être cohérent avec une politique européenne désireuse de développer les services publics européens. Les écologistes se sont constamment battus pour une hausse du budget européen. Il est affligeant de voir que les Verts n'ont pas été suivis et

que le budget 2014-2020 est en baisse pour la première fois de l'histoire de l'Union Européenne. Nous pensons que la sortie de la crise économique et sociale ne se fera que sous l'impulsion d'investissements forts à l'échelle de l'Union Européenne. Nous sommes tout à fait favorables à l'implication des acteurs de la société civile afin de déterminer les priorités concernant la mise en place de ces services publics européens.

- Faire de cette priorité une des conditions sine qua non de la ratification de la Commission et des Commissaires individuellement - étant donné que les propositions législatives doivent être obligatoirement proposées par la Commission ?

A moins que nous remportions la majorité au Parlement européen, il sera très difficile de contraindre les autres partis qui n'ont malheureusement démontré lors de la dernière législature que peu de considération sur ce sujet. Cependant notre soutien éventuelle à la future Commission dépendra naturellement de l'orientation écologique et sociale de celle-ci en matière de développement des politiques publiques à l'échelle de l'Union Européenne. Les candidats d'Europe Ecologie accorderont leur priorité à la mise en place de la transition énergétique à l'échelle européenne qui doit passer par des investissements communs, mais ils seront particulièrement attentifs au développement des propositions visant à sanctuariser et développer les services publics à l'échelle européenne.

En espérant vous avoir éclairé sur notre position collective, nous tenions à vous apporter notre soutien vis-à-vis de vos engagements et de vos combats.

L'ensemble des candidats d'Europe Ecologie pour les élections européennes,

Clarisse Heusquin candidate dans le Massif Central

Benoit Fauchaux candidat dans le Massif Central

José Bové député européen, candidat à la présidence de la Commission européenne et candidat dans le Sud-Ouest

Catherine Grèze députée européenne et candidate dans le Sud-Ouest

Karima Delli députée européenne et candidate dans le Nord-Ouest

François Veillerette candidat dans le Nord-Ouest

Michèle Rivasi députée européenne et candidate dans le Sud-Est

Karim Zéribi député européen et candidat dans le Sud-Est

Pascal Durand candidat en Ile-de-France

Eva Joly députée européenne et candidate en Ile-de-France

Mohamed Mechmache candidat en Ile-de-France

Sandrine Bélier députée européenne et candidate dans l'Est

Antoine Waechter candidat dans l'Est

Yannick Jadot député européen et candidat dans l'Ouest

Nicole Kiil-Nielsen députée européenne et candidate dans l'Ouest

Yvette Duchemann candidate en Outre-Mer

José Gaillou candidat en Outre-Mer